



Check-list pour un visa C : Sport ou culture (90 jours maximum)

Veillez préparer les documents dans l'ordre suivant, sans les agraffer Important : tout requérant doit déposer personnellement sa demande de visa.	
Formulaire de visa "Demande de visa Schengen pour la Suisse" intégralement rempli (4 pages) daté et signé par le requérant <ul style="list-style-type: none">• Compléter le formulaire online sur www.swiss-visa.ch• Ou sur le site de l'Ambassade : www.eda.admin.ch/kinshasa	<input type="checkbox"/>
Passeport national <ul style="list-style-type: none">• Signé par son titulaire avec une validité dépassant les 3 mois à la fin du séjour prévu dans les Etats Schengen et avec au moins 2 pages vides• Photocopies du passeport (uniquement pages de données personnelles et des visas étrangers)	<input type="checkbox"/>
Une photo passeport <ul style="list-style-type: none">• Récente et collée sur le formulaire (ne pas l'agrafer SVP) Type photo passeport uniquement sur fond neutre. Elle ne sera pas restituée	<input type="checkbox"/>
Réservation du billet d'avion aller-retour montrant tout l'itinéraire <ul style="list-style-type: none">• <u>Ne pas acheter le billet avant d'avoir reçu le visa.</u> (L'Ambassade n'est pas responsable de la perte du billet en cas de refus.) Pour un séjour de 3 mois, la réservation du billet ne doit en aucun cas dépasser 90 jours. (Merci d'imprimer la réservation du billet d'avion et de la joindre au dossier, ne pas envoyer votre réservation par email)	<input type="checkbox"/>
Assurance maladie Schengen <ul style="list-style-type: none">• Couverture de 30'000. -- Euros valable pour tout l'espace Schengen (bien contrôler que l'espace Schengen et la Suisse soient mentionnés sur l'attestation d'assurance maladie) et couvrant la totalité de la durée du voyage prévu (du premier jour au dernier jour du séjour dans l'Espace Schengen) + 15 jours supplémentaires (délai de grâce)	<input type="checkbox"/>
Preuve des moyens de subsistance Les salariés : <ul style="list-style-type: none">• Les 3 derniers bulletins de salaire• Attestation de congé et attestation de travail, signées par l'employeur• Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt)• Ou l'arrêté (l'original de l'arrêté vous sera restitué au moment du dépôt)• Originaux des extraits bancaires pour les 6 derniers mois Hommes/femmes d'affaires : <ul style="list-style-type: none">• La/les preuve(s) de l'enregistrement de l'entreprise au Registre du Commerce• Originaux des extraits bancaires de l'entreprise pour les 6 derniers mois Prise en charge : <ul style="list-style-type: none">• Lettre de la prise en charge signée + copie du passeport ou carte d'identité• Indication de la profession du garant (attestation de service, fiches des salaires)• Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt)• Ou l'arrêté (l'original de l'arrêté vous sera restitué au moment du dépôt)• Originaux des extraits bancaires pour les 6 derniers mois Etudiants : <ul style="list-style-type: none">• Attestation de scolarité/fréquentation• Lettre de la prise en charge signée + copie du passeport ou carte d'identité• Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus• Originaux des extraits bancaires des garants pour les 6 derniers mois	<input type="checkbox"/>

Confirmation de l'organisation sportive/ culturelle en Suisse <ul style="list-style-type: none"> Nom, prénom et position de la personne invitée Nom de l'organisation/compagnie, nom de la personne responsable et sa signature But, durée du séjour et dates exactes en suisse Documentation sur le programme Garantie que toutes les dépenses en relation de ce séjour en suisse sont couvertes par l'entreprises Suisse au cas contraire par l'entreprise basés au Congo Garantie de retour au Congo du demandeur 	<input type="checkbox"/>
Hôtel <ul style="list-style-type: none"> Réservation de l'hôtel pour tout le séjour. (Merci d'imprimer la réservation de l'hôtel et de la joindre au dossier, ne pas envoyer votre réservation par email) 	<input type="checkbox"/>
Situation professionnelle <ul style="list-style-type: none"> Preuves d'activités sportives/artistiques en cours (carte du club, carte d'artiste ou autres), ainsi que les 3 derniers bulletins de salaire 	<input type="checkbox"/>
Preuve de l'enregistrement comme artiste <ul style="list-style-type: none"> Autorisation de sortie pour le séjour prévu 	<input type="checkbox"/>
Documents concernant l'état civil pour les requérants mariés <ul style="list-style-type: none"> Copie du certificat de mariage 	<input type="checkbox"/>
Pour les étrangers résidents : présentation du permis de résidence en RDC ou en RC <ul style="list-style-type: none"> En cours de validité d'au moins 3 mois à la date d'entrée prévue 	<input type="checkbox"/>
Mineurs <ul style="list-style-type: none"> Autorisation de sortie signée par les deux parents, accompagnée d'une copie de leur carte d'identité ou passeport, formulaire demande de visa signé par les parents et mentionner père/mère, prénom et nom à côté de chaque signature, présence obligatoire des parents au guichet le jour du dépôt avec le mineur 2 photos passeports pour les mineurs de 0 à 5 ans Copie littérale de l'acte de naissance Attestation de scolarité Lettre de la prise en charge signée + copie du passeport ou carte d'identité Originaux des extraits bancaires des parents pour les 6 derniers mois Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus 	<input type="checkbox"/>
Données familiales <ul style="list-style-type: none"> Formulaire supplémentaire dûment rempli qui se trouve sur notre site internet : www.eda.admin.ch/kinshasa 	<input type="checkbox"/>

Autres informations importantes :

Veuillez noter que d'autres documents peuvent être exigés. L'original de chaque document exigé doit être accompagné de sa photocopie, laquelle restera dans le dossier

Délai de traitement :

La demande de visa peut être déposée 6 mois avant la date prévue du départ pour la Suisse. Le délai de traitement est de 15 jours, voire plus selon les cas particuliers.

Frais de Visa :

A payer en espèces au guichet lors du dépôt de la demande

Vérifier les prix actuels sur notre page web. Apporter la somme exacte des émoluments à payer en USD. Seuls les billets de banque émis à partir de l'an 2009 et non déchirés sont acceptés.

Les informations ci-dessus sont susceptibles de changer à tout moment, nous vous conseillons de consulter notre site www.eda.admin.ch/kinshasa pour vos prochains voyages

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE POUR TRAITEMENT



L'usage du téléphone portable est strictement interdit dans la salle d'attente.